



FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX: 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION: 3, Temple-Neuf, 3

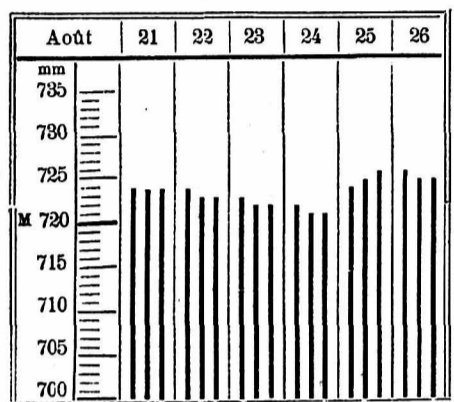
Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Bulletin météorologique — AOUT
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

| OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL | | | | | | | | | | |
|---------------------------|-----------------------|-------|-------|----------------------|-------------|--------|------------|-----------------|--------|--------|
| JOURS | Temp. en degrés cent. | | | Baromètre MOYENNE | Vent domin. | DIR. | FOR- CE | ÉTAT DU CIEL | Région | MÉTÉO. |
| | MOY. | MINI. | MAXI. | | | | | | | |
| 26 | 17.2 | 10.4 | 23.7 | 725.2 | var. | faibl. | clair | | | |

Hauteurs du Baromètre réduites à 0 suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719^m.6



STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

| JOURS | MOY. | MINI. | MAXI. | Baromètre | DIR. | FOR- CE | ÉTAT DU CIEL |
|-------|------|-------|-------|-----------|------|------------|-----------------|
| 25 | 11.2 | 8.7 | 18.0 | 671.9 | NO | faibl. | nuag. |

Pluie et fort vent N.-O. pendant la nuit.

7 heures du matin.

Altitude. Temp. Barom. Vent. Ciel.

26 août 1128 10.4 672.2 N.-E. Clair.

NIVEAU DU LAC:
Du 26 août (7 h. du m.) : 429 m. 620
Du 27 : 429 m. 600

Température du lac (7 h. du matin) : 20°.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

VENTE DE BOIS

La Commune de Colombier vendra, par voie d'enchères publiques, aux conditions qui seront préalablement lues, dans ses forêts des Colleyes, Fortjean et Bois-Devant, le **lundi 2 septembre 1895**, dès les 2 heures de l'après-midi, les bois suivants:

- 148 stères sapin,
- 20 billes de sapin,
- 4 tas de perches,
- 30 tas de branches.

Rendez-vous à Cottendart, à 1 1/2 heure après midi. 7688

Au nom du Conseil communal :
Direction des Forêts et domaines.

ANNONCES DE VENTE

A remettre, de suite, en ville, un petit magasin de modes, dans une rue très fréquentée. S'adr. au bureau Haassenstein & Vogler. 7665c

AVIS AUX AGRICULTEURS

Engrais animal (sang sec, poudreux), le plus avantageux, garanti pur, sans aucun mélange; au prix de fr. 14.— les cent kilos, rendu gare de Genève. — S'adresser à **B. Dusoir, Carouge, Genève.** (H. 7742 X.)

LOUIS KURZ

5, Rue Saint-Honoré, 5, NEUCHÂTEL

MAGASIN DE

PIANOS, HARMONIUMS

ET AUTRES

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

BOIS, CUIVRE, etc.

Grand choix de pianos des fabriques Bechstein, Bord, Nagel, Pfaffe, Schiedmayer, C. Rordorf, Huni & Rordorf, succ^{rs} de Trost (seul représentant), etc., etc.
Dépôt d'harmoniums de la fabrique Schiedmayer, à Stuttgart.

ECHANGE — LOCATION — GARANTIE

Pianos d'occasion.

Superbe collection de Violons et Violoncelles anciens.

Cordes harmoniques.

FOURNITURES — RÉPARATIONS

MUSIQUE 4611

sur commande, à prix réduit.

CH. PETITPIERRE & FILS
SUCCESSIONS DE 7594
CH. PETITPIERRE-FAVRE

ARTICLES DE CHASSE
ARMES
DÉPÔT CENTRAL DES POUVRES FÉDÉRALES
DÉPÔT PATENTÉ DES MUNITIONS FÉDÉRALES
CAPSULES DE DYNAMITE
MÈCHES À MINE
MUNITIONS POUR REVOLVERS FLOBERT, etc.

ESCRIME

Nous avons l'honneur d'annoncer que, dès le 1^{er} août écoulé, nous représentons exclusivement une des premières maisons françaises fournissant les articles d'escrime

et avons constamment en magasin:

Lames et Fleurets.

Gants d'escrime et de boxe.

Masques.

Sandaes.

Plastrons.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Prix-courant à disposition.

Nos locaux sont définitivement installés

11, rue de la Treille, 11

et Place Parry, NEUCHÂTEL.

A vendre un bon

CHIEN DE GARDE

Agé de 2 1/2 ans. — S'adresser boucherie Perrotet, Colombier. 7686c

A VENDRE

pour cause d'arrangement de cave, un vase de 8,600 litres, en bon état, à prix réduit. S'adresser, de midi à 2 heures, Terreaux 2, au 1^{er} étage. 7595

COUVERTURES de chevaux d'armée

refusées à cause de défauts de tissage dans la bordure, pour le prix bon marché de 5 fr. 75 pièce.

Ces couvertures, épaisses et indestructibles, sont chaudes comme la fourrure, et ont environ 190 x 140 centimètres de dimension (couvrent donc presque entièrement le cheval), sont brun foncé avec des coins cousus en rouge et munies de trois larges bordures.

COUVERTURES ANGLAISES

pour chevaux de sport

grandeur environ: 205 x 165, jaune doré, coutures rouges, munies de quatre magnifiques et larges bordures, sont offertes, pour cause de tout petits défauts de tissage, à 8 fr. 75, au lieu de 18 fr.

Les ordres doivent être adressés bien lisiblement et ne sont exécutés que contre remboursement du montant. (H. 3088 Q.)

L. FABIAN, Bâle.

N.-B. — Je m'engage à rembourser le montant payé pour les envois qui ne conviendront pas.

7595

7595

7595

7595

7595

7595

7595

7595

7595

7595

7595

ATTENTION
Les melons de conserve sont arrivés.
Se recommande, 7691
V^o BONNOT, Evole 1.

MANUFACTURE & COMMERCE DE PIANOS
Magasin de Musique et Instruments

G. LUTZ & C^{ie}

Rue Saint-Honoré n° 2, NEUCHÂTEL

On offre un grand choix de pianos des fabriques BLUTHNER & FRANKE de Leipzig; W. BIESE, NEUMEYER, NIEBER, C. OTTO, MATZ, de Berlin; BERDUX, NAGEL, de Heilbron, ainsi que de notre fabrication, pour la vente et la location.

PIANOS D'OCCASION — ÉCHANGE — GARANTIE

Réparations et accords de pianos et harmoniums.

Instruments de musique à cordes et à vent; cordes et fournitures. — Réparations.

Vente et abonnement de musique, classique et moderne.

Édition Peters, Litolf, Breitkopf et Härtel, etc., etc. 4612

Prix modérés — Facilités de paiements.

OCCASIONS — **OCCASIONS**

Petits rideaux guipure, —10, —20, —30, —40, —50, jusqu'à 1.20.

Grands rideaux, —95, 1.50, 2.30, | Embrasses pour petits et grands rideaux. 2.50 et plus.

Rideaux fantaisie, fonds crèmes, rouges, noirs.

Crin végétal d'Afrique à très bas prix.

Crin animal pour matelas, 1.65, 2.—, 2.50, 3.—, 3.50.

Laine à matelas naturelle et de toute première qualité, 1.65, 2.15, sans matière végétale.

Coutil matelas, première qualité, vendu comme réclame, largeur 150, fr. 1.45; larg^r 120, fr. 1.25.

Limoges à carreaux pour fourre de duvets, forte qual., largeur 150, vendu 85 c.

Collection très grande d'indiennes pour fourres de duvets, bon teint, à —.40, —.55, —.65, —.75, —.85.

Plumes et Edredons en 14 qualités, depuis —.85, 1.15, 2.25, 3.—, 3.50, 4.50, 5.50.

ARTICLES POUR TROUSSEAUX
au complet 6703

A LA HALLE AUX TISSUS, 11, Epancheurs

AVIS AUX CHASSEURS

Le soussigné recommande à MM. les chasseurs son beau et grand choix de fusils de chasse de différents systèmes. Munitions pour toutes armes et calibres, douilles vides ou chargées, plomb et fonte de chasse. Douilles chargées avec Plastomenit (poudre sans fumée et sans danger) de W. Gütler.

Articles de chasse: ruksacks, carniers, filets, cartouchières, chaises de chasse, cornes d'appel, appeaux, colliers, fouets, laisses, fourreaux, cassettes, accessoires, etc. Fabrication d'armes de précision, transformation en petit calibre. Vente du nouveau fusil modèle 1889 et revolvers d'ordonnance.

Grand choix de carabines-flobert, revolvers, cannes à feu. Articles d'escrime. Réparations et nettoyage d'armes. Patented pour les réparations et entretien des armes militaires. Prix très avantageux. 7579

J. WOLLSCHLEGEL, armurier
RUE DE LA TREILLE 2 (en face du Bazar Parisien)
NEUCHÂTEL

BAZAR NEUCHÂTELOIS

1, Faubourg de l'Hôpital, 1

Encore quelques jolies poussettes, qui seront cédées en-dessous de leur prix, vu la saison avancée. 7379

Un lot de **tailles-blouses** à très bas prix.

Il sera fait un fort rabais également sur tous les autres articles.

On offre à vendre une

JUMENT

alezane, âgée de 8 ans, sage, bonne pour la selle et la voiture. S'adresser par écrit sous chiffre H. 7106 N. à Haassenstein & Vogler, Neuchâtel.

OUVERTURE DE LA CHASSE

A vendre, au choix sur deux: joli chien courant, chienne deux chasses, chien une chasse; excellente race. S'adr. J. Margairaz, Genthod, Genève. (H. 7817 X.)

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRE
ORFÈVRE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison
JEANQUET & Cie.
Fondée en 1833.

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHÂTEL

LIBRAIRIE-PAPETERIE
ATTINGER FRÈRES
Place du Gymnase et rue St-Honoré
NEUCHÂTEL 1

RENTRÉE DES CLASSES

OUVRAGES & MANUELS
D'ÉCOLE
en tous genres et pour toutes les classes

(Collège latin, classes secondaires de garçons, classes secondaires, industrielles et supérieures de jeunes filles, classes spéciales de français pour étrangers, etc.)

Grand choix de fournitures d'école
EN TOUS GENRES
Plumes, Crayons, Cahiers, Boîtes et Serviettes d'école, Portefeuilles et matériel complet de dessin, etc.

CHEVAL Un joli cheval de voiture, bon trotteur, 7 ans. S'adr. à F. Dietz, à Cerlier. 7659c

PAPETERIE
F. BICKEL-HENRIOD
Place du Port

MAISON SPÉCIALE pour 7605

TOUTES LES FOURNITURES de BUREAU et d'ÉCOLE

l'Architecture, le Dessin et la Peinture à l'aquarelle, en 1^{re} qualité.

ON DEMANDE A ACHETER

On désire acheter, de rencontre, une table de salle à manger et une glace de salon, bien conservées, ainsi qu'un escalier. — Le bureau Haassenstein & Vogler indiquera. 7670c

CONCOURS

L'Administration du Pénitencier, à Neuchâtel, met au concours la fourniture d'environ 80 billes de sapin rouge, 1^{er} choix, en planches de 8, 9, 11, 12 et 15 lignes d'épaisseur.

S'adresser au soussigné jusqu'au 10 septembre 1895, à 6 heures du soir. Neuchâtel, le 22 août 1895.

Le Directeur-Economiste du Pénitencier, 7653
Alcide SOGUEL.

On demande à acheter, de préférence aux Sablons ou à la rue de la Côte, une petite maison avec jardin; éventuellement, terrain pour bâtir. — Adresser offres sous chiffre H. 7190 N. à Haassenstein & Vogler.

APPARTEMENTS A LOUER

A louer, pour Noël, à des personnes soigneuses et tranquilles, un petit logement à un 2^{me} étage, composé de trois chambres, cuisine avec eau, chambre haute, galetas et cave. S'adresser rue du Coq-d'Inde 20. 7667c

A louer dès maintenant, dans le haut de la ville, à des personnes tranquilles, un joli appartement de trois pièces, cuisine et toutes dépendances. S'adresser au propriétaire, Chemin de Comba-Borel, n° 7. 7654

A louer, pour cas imprévu, de suite ou pour Noël, au centre de la ville, un appartement de quatre pièces et dépendances. S'adresser Faubourg du Château n° 9, rez-de-chaussée. 7675

A LOUER, pour le 1^{er} septembre, un logement de 4 pièces et balcon. S'adresser au bureau Haassenstein & Vogler. 7660c

A louer, pour fin octobre prochain, à défaut le 24 décembre 1895, un bel appartement de 6 pièces avec grand balcon et dépendances. Situé au 1^{er} étage, côté ouest et nord de l'hôtel de la Caisse d'épargne, Place Parry. S'adresser en l'étude des notaires Guyot & Dubied, Môle 1. 5717

A LOUER

On offre à louer, dans une localité du Val-de-Ruz, une maison dont les locaux sont occupés par un magasin. Cet immeuble conviendrait pour tout genre d'industrie. Prix de location modéré. S'adresser à l'agence Haasen & Vogler, à Neuchâtel. 7507

A louer un petit logement, rue des Chavannes 13. S'adresser à H. Landry, Ecluse 47. 7522

On offre à louer, pour le 24 septembre, un bel appartement remis à neuf, comprenant trois belles chambres et dépendances. S'adr. rue Saint-Maurice 8, magasin Huguenin & Robert. 7612

On offre à louer, pour un petit ménage, un petit logement de deux chambres, cuisine et dépendances, avec jardin, pour octobre ou novembre. S'adresser Gibralter n° 13. 7587c

On offre à louer pour le 1^{er} septembre prochain, un bel appartement. S'adresser à Alcide Chautems, Pesoux, n° 62. 7558c

A louer, dès maintenant, un beau logement de six chambres, dans une belle situation. S'adresser au bureau Haasen & Vogler. 5937

CHAMBRES A LOUER

Chambre meublée, à louer de suite, pour un monsieur rangé. Place du Marché 2, 3^{me} étage. 7614c

A louer pour de suite une jolie chambre meublée. S'adresser faubourg du Lac n° 5, 3^{me} étage. 7626c

Grande chambre meublée, rue de l'Hôpital 19, 1^{er} étage. 7693c

A un premier étage, chambre non meublée et indépendante. S'adr. au bureau Haasen & Vogler. 7435

Deux chambres meublées, une indépendante, Moulins 38, 1^{er} étage. 7434

Jolie chambre meublée, à louer de suite. Avenue du 1^{er} Mars, 1^{er} étage. S'adresser Etude de MM. Borel & Cartier. 7089

CHAMBRE ET PENSION

A louer, de suite, une belle chambre meublée. Vue sur le lac et les Alpes. Rue des Beaux-Arts 19, 4^{me} étage. 7108

Pension soignée et jolies chambres pour dames et messieurs, chez M^{me} Graber, 2, rue Pourtalès, 2^{me} étage. 7080

Chambre à deux lits et pension si on le désire. S'adr. rue Pourtalès 3, 2^{me} étage. 6677

Une belle grande chambre meublée, donnant sur la Promenade, pour deux personnes si on le désire. S'adresser faubourg du Lac 19. 7327

A louer une jolie chambre meublée, exposée au soleil, pour un monsieur rangé. S'adresser au bureau Haasen & Vogler. 7585c

A louer une jolie chambre meublée, pour un monsieur rangé, Avenue du 1^{er} Mars 10, 3^{me} étage. 7526c

Chambre et pension

6295 Rue des Beaux-Arts 15, 2^{me} étage.

Pour de suite, jolies chambres avec pension soignée, chez M^{me} Guthel, rue des Beaux-Arts 3, 3^{me} étage. 7461

Chambre à un ou deux lits, rue des Beaux-Arts 17, 3^{me} étage, à gauche. 7106

Belle chambre meublée, Rue des Beaux-Arts 19, rez-de-chaussée. 7640c

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer, pour le 24 septembre, un appartement de trois pièces, avec dépendances, de préférence au-dessus de la ville. S'adresser, par écrit, sous chiffre H. 7698 N., au bureau Haasen & Vogler.

Un monsieur seul demande à louer, pour tout de suite, logement de deux à trois pièces, situé si possible entre le Port et l'Académie. Adresser les offres sous chiffres H. 7448 N., à l'agence Haasen & Vogler. 7448

42 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

LES DRAMES

LA MISERE

PAR
RAOUL DE NAVERY

Niquel regarda vaguement les trois voleurs émérites et attendit que chacun d'eux eût donné son opinion.

— Montravers est marié ? demanda Tête-de-Turc à Césaire Niquel.

— Il a une femme et une fille.
— Sais-tu quelque chose sur toutes deux ?

— La femme est belle encore, élégante, moins par goût peut-être que par orgueil. Je ne la crois pas heureuse, et certains bruits courant sur la conduite de son mari ont pu arriver jusqu'à elle. Elle semble triste, mais d'une façon hautaine. Ses attraits sont magnifiques ; elle va chaque jour au bois, possède une loge aux Italiens et en avait une à l'Opéra. Elle connaît tout le Paris élégant, quête pour les bonnes œuvres et ne manque pas un bal officiel.

La fille est d'une beauté rare, insolente et railleuse.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

On demande à louer

à partir du printemps 1896, une jolie maison de campagne (villa), ayant des dégagements agréables, jardin, pelouse, ombrages, et jouissant d'une belle vue sur le lac et les Alpes.

Prière d'adresser les offres au bureau Haasen & Vogler, à Neuchâtel, sous chiffres H. 7564 N.

OFFRES DE SERVICES

Une jeune fille, fidèle et diligente, cherche place comme aide, à Neuchâtel. Offres sous chiffres H. 7655 N. au bureau Haasen & Vogler, Neuchâtel. 7655

Une fille honnête, âgée de vingt ans, sachant le français et l'allemand, demande une place comme cuisinière. S'adr. rue du Temple-Neuf 9, 1^{er} étage. 7672c

UNE FILLE

de 17 ans, de bonne famille, sachant déjà un peu le français, désire se placer dans une bonne famille, soit pour tout faire ou comme femme de chambre.

Une autre famille prendrait un garçon désireux d'apprendre l'allemand, qui pourrait fréquenter de bonnes écoles en payant une petite pension.

S'adresser à Nik. Marti, à Ammerzwil (Berne). 7561

VOLONTAIRE

On désire placer, comme volontaire ou contre une modeste rétribution, une fille comme aide de la ménagère, pour apprendre le français. Offres sous chiffres N° 3063 Q. à Haasen & Vogler, Bâle.

Une jeune fille

de la Suisse allemande, cherche place dans une bonne famille, pour aider aux travaux du ménage. Bonnes références à disposition. Entrée à volonté. Adr. les offres, par écrit, sous chiffre H. 7591 N., à l'agence Haasen & Vogler, à Neuchâtel.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande une bonne cuisinière d'hôtel ; entrée, de suite. S'adr. Hôtel Suisse, Neuchâtel. 7664c

On demande un bon domestique charretier, pour de suite. S'adr. à Louis Jacot, voirurier, à Pesoux. 7666c

ON CHERCHE

dans une bonne famille allemande, une brave et honnête fille, pour tout faire. S'adresser à M. G. Fritschi, avocat, Löwenplatz 43, Zurich. (H. 3992c Z.)

On demande, pour la fin de septembre, une femme de chambre de bonne éducation et de toute moralité et confiance, sachant très bien coudre et repasser, pour un service soigné ; le service de table n'est pas exigé. Adresser les offres à MM. Haasen & Vogler, à Neuchâtel, sous chiffre H. 7542 N.

ON DEMANDE

pour Vevey, une femme de chambre de confiance, expérimentée, pour le service d'une maison soignée. S'adr. sous H. 7648 N., poste restante, Bevaix.

M^{me} Dr Hadelich, Colmar, demande une servante de bonne famille, ne parlant que français. Bon salaire. Envoyer certificats et photographie. 7346

ON DEMANDE

pour emmener à Londres, une jeune fille

parlant français, ayant les meilleures références, sachant coudre et connaissant le service de femme de chambre. Elle aurait à s'occuper d'un enfant de cinq ans. S'adresser à M^{me} Lehmann, Grand Hôtel de Chaumont. 7590

— Il n'est pas besoin de demander, reprit Tête-de-Turc, si M^{me} Montravers possède des diamants.

— Pour un demi-million, répondit Niquel.

— Tout est sauvé ! reprit Tête-de-Turc ; c'est à la femme que nous redemanderons l'argent volé par le mari.

— Comment cela ?
— Une grande fête officielle sera donnée dans quelques jours ; M^{me} Montravers s'y rendra et mettra tous ses diamants. Rarement le banquier accompagne sa femme et sa fille. Il suffira de faire remplacer le cocher par un homme à nous, et de conduire notre proie dans quelque lieu d'où elle ne puisse nous échapper. Nous ne lui ferons aucun mal ; ses diamants suffiront pour le remboursement de Niquel et nos bénéfices. Cela te convient-il ? demanda Tête-de-Turc à l'ancien commis de Montravers.

Celui-ci hésitait encore ; ses lèvres remuaient sans proférer aucun son.

La Perche comprit que la lutte n'était pas finie entre son désespoir et sa conscience.
— Est-ce que la belle M^{lle} Montravers songe à ta pauvre Crucifix mourante ? demanda la Perche.

Niquel brisa son verre sur la table.
— C'est dit ! fit-il ; je consens à tout.

Bec-d'Oiseau remplit un nouveau verre et le plaça devant le malheureux.

— Allons ! dit Triolet, au rétablissement de la fortune de Niquel !

ON DEMANDE

pour Lausanne, une cuisinière robuste et de religion protestante, munie de bons certificats. Elle pourra entrer le 1^{er} septembre. S'adresser Douairière A. van Alphey, le Grillon, Avenue des Alpes, Lausanne. (H. L.)

On demande à Colombier, pour tout de suite ou les premiers jours de septembre, une fille sérieuse, comme cuisinière. S'adresser au bureau Haasen & Vogler. 7577

ON DEMANDE

immédiatement ou pour une époque à convenir, dans une bonne famille française de Berne, une jeune domestique de 18 à 20 ans, brave, honnête et déjà au courant de tous les travaux d'un ménage soigné. S'adres. avec certificats, chez M^{me} Jules Morel, rue des Beaux-Arts 15, 2^{me} étage, chaque jour de 3 à 5 heures. 7475

CUISINIÈRE

On demande, pour un pensionnat à la campagne, une bonne cuisinière, âgée de 25 à 30 ans. Adresse au bureau Haasen & Vogler, à Neuchâtel. 7617

On demande, pour le milieu de septembre, une domestique sachant cuire et connaissant les travaux d'un petit ménage soigné. S'adresser au bureau Haasen & Vogler. 7550c

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

On demande, pour la Russie, une institutrice pouvant enseigner le français, l'anglais et la musique. S'adresser Petit-Catéchisme 6, à Neuchâtel. 7690

On demande de suite une

OUVRIÈRE

bien au courant de la fabrication des tailles fines. Adresser les offres sous chiffre H. 3964 Z. à l'agence de publicité Haasen & Vogler, Zurich.

On demande une personne robuste, pour une partie d'horlogerie. Rétribution immédiate. S'adresser route de la Gare 13, plain-pied. 7649

Jeune fille

intelligente et de bonne famille, trouve place dans une épicerie fine, à Zurich. Vie de famille. La première année, comme volontaire. Offres sous chiffre W. 3989c Z. à l'agence de publicité Haasen & Vogler, Zurich.

On cherche, dans une famille, à ZURICH,

une DEMOISELLE

(avec diplôme d'institutrice), parlant aussi l'allemand, pour trois enfants de 6, 9 et 11 ans. Sans de bonnes références, inutile de s'adresser, sous chiffre Z. 3895 Z., à l'agence de publicité Haasen & Vogler, Zurich.

On demande pour tout de suite, un jeune homme, fort et actif, pour travail facile dans une fabrique d'eaux gazeuses. S'adresser au bureau Haasen & Vogler. 7560c

SOUEUR

On demande, pour le 1^{er} septembre, un bon soueur. S'adresser chez Hammer & Cie, entrepreneurs, à Neuchâtel. 7510

On désire placer, comme volontaire, une jeune fille de 16 ans, bien élevée, de préférence dans un magasin ; à défaut, comme aide dans un intérieur rangé. — Prière de s'adresser à M^{me} Dubois, Avenue du 1^{er} Mars 12. 7668c

UN JEUNE ARCHITECTE

habitué aux dessins sur bois et sur pierre, désire entrer chez un architecte ou constructeur de Neuchâtel où il pourrait se perfectionner dans la langue française, à de très modestes conditions. — Le bureau Haasen & Vogler indiquera. 7624c

— A la ruine et au déshonneur des Montravers ! ajouta celui-ci.

— Ça se corse ! dit la Perche en se frottant les mains.

Césaire Niquel se tourna vers Camourdas :

— Pourquoi ne buvez-vous pas avec nous ? lui demanda-t-il.

— Si vous y tenez, répondit Camourdas, je viderai une bouteille à votre santé.

— Deux bouteilles si tu veux ! dit Tête-de-Turc.

Camourdas saisit deux flacons et les engouffra dans une de ses poches.

— Eh bien ! eh bien ! fit Bec-d'Oiseau, tu ne les bois pas ?

— Je les boirai, sois tranquille.

— Pourquoi pas tout de suite ? Tu manges comme un ogre, et tu avales du vin de grenouille, c'est malsain pour la santé.

— Et peu poli pour les convives, ajouta Triolet.

— Ma sobriété, reprit Camourdas, n'a point de rapport avec la politesse. Mon habitude de ne point boire dans le monde cache un secret de famille.

— Bah ! dit Bec-d'Oiseau, en éclatant de rire, comme qui dirait un serment.

— Et qui date de loin ?

Camourdas passa la main sur son front et murmura, d'une voix étranglée :
— De la nuit du 22 novembre 1857.

— Oh ! là, là ! fit Bec-d'Oiseau. Si vous n'étiez pas un homme ayant des rentes,

DEMANDE DE PLACE

Un jeune homme, connaissant la musique et les langues allemande et française, cherche place dans un magasin de musique. — Adresser, les offres écrites sous chiffres T. 1886 L. au bureau général d'annonces du Tagblatt de Lucerne, à Lucerne.

On demande, au pair, pour un pensionnat d'Allemagne, une demoiselle française, diplômée. — S'adr. à Frau Pfarrer Nebinger, Königsstrasse 22, Bad-Kreuznach, Prusse-Rhénane. 7256

Une jeune Anglaise

qui aimerait fréquenter les écoles, cherche à se placer dans un pensionnat ou famille et donnerait en échange des leçons d'anglais. Offres : K., poste restante, Granges (Soleure). 7634

APPRENTISSAGES

On demande des apprentis couturiers. S'adresser route de la Gare 3, Neuchâtel. 7663c

Un garçon ayant reçu l'instruction secondaire, possédant une bonne écriture, pourrait entrer comme apprenti dans une maison de papeterie et quincaillerie en gros ; il serait rétribué dès le commencement. — Dans le même commerce on demande, un jeune homme, fort et robuste, comme emballer-magasinier ; inutile de se présenter sans références de premier ordre. S'adresser sous chiffres H. 7644 N. au bureau Haasen & Vogler, à Neuchâtel.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

On a perdu dimanche soir, entre 6 et 8 heures, sur la place Purry, un petit bracelet en argent. Le rapporter, contre récompense, à l'hôtel du Soleil. 7661c

AVIS DIVERS

On demande à louer, pour chasser pendant le mois de septembre, un bon chien d'arrêt, ayant déjà fait une saison de chasse au moins. Prière d'adresser les offres à E. Röthlisberger, à Grand-Verger (Areuse). 7685c

LEÇONS de PIANO

On prendrait encore quelques élèves, Croix-du-Marché 1, 2^{me} étage. 7658c

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION de BOUDRY-CORTAILLOD

Les actionnaires de la Société sont informés que le dividende sur leurs actions, fixé à 7 % pour l'exercice 1894-95 par l'assemblée générale des actionnaires, sera payé comme suit :

Pour Boudry et Areuse, à l'Hôtel de Ville de Boudry, le lundi 2 septembre, de 1 à 5 heures du soir.

Pour Cortaillod et la Fabrique, au Collège de Cortaillod, le mardi 3 septembre, de 1 à 5 heures du soir.

Tous les clients de la Société, propriétaires de carnets régulièrement établis et vérifiés, sont également informés que le paiement de la répartition, à laquelle ils ont droit sur leurs achats, fixée au taux de 7 %, s'effectuera les mêmes jours, aux mêmes heures et dans les locaux sus-désignés.

Cortaillod, le 26 août 1895.

Le gérant de la Société,
A. JEANMONOD.

7676

La Société de Navigation à vapeur

des lacs de Neuchâtel et Morat a l'honneur de rappeler au public que le départ de la course des marchandises, mercredi 28 courant, aura lieu à 5 h. 30 du matin de Neuchâtel, et à 1 h. 30 du soir de Morat, comme l'indique l'horaire actuel.

Neuchâtel, le 26 août 1895. 7696
Le Gérant.

SAINT-LOUP

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE et Fête annuelle

mercredi 28 août, dès 10 h. 30 du matin. Outre le train qui arrive à La Sarraz à 8 h. 17, en correspondance à Cossonay avec le premier train d'Yverdon-Neuchâtel, et à Lausanne avec ceux de Vevey et de Genève, un train partira de Cossonay à 9 h. 45 pour La Sarraz. Les personnes venant des directions Genève, Vevey, Oron pourront rejoindre ce train en prenant à Lausanne le direct de 8 h. 35, lequel s'arrêtera ce jour-là à Cossonay. Le second train d'Yverdon et Neuchâtel correspondra également à Cossonay avec le train spécial. — Pour le retour, départ de La Sarraz pour toutes les directions à 5 h. 40 par train spécial. (H. 9581 L.)

AVIS AU PUBLIC

Nous avons l'honneur d'annoncer au public de Neuchâtel et environs que nous avons repris la suite de l'atelier et du magasin de M. Bonny, potier-fumiste. Par un travail prompt et soigné, nous espérons mériter la confiance que nous sollicitons. 7695

SCHMITT & KOHLER

Atelier : Evole 14. — Magasin : rue Saint-Maurice 10.

Mariage. Une dame d'âge mûr, sans enfants, bonne ménagère, possédant un beau mobilier, voudrait faire la connaissance d'un honnête homme.

Ecrire A. B. 48, poste restante, Neuchâtel. 7551c

Le docteur GICOT

est absent jusqu'au 15 septembre

pour service militaire. 7689

On cherche une pension et chambre pas trop haut dans la maison, pour un homme d'âge mûr, qui préfère le haut de la ville, au-dessus de la gare si possible. S'adresser au bureau Haasen & Vogler. 7622c

Rond-Point Quai des Alpes Rond-Point

Dimanche 1^{er} septembre 1895

GRANDE FÊTE D'ÉTÉ

Nautique et jeux divers

organisée par la

Société SAINT-HÉLÈNE

avec le bienveillant concours de la musique

l'Union Tessinoise

Pour les détails, voir programmes et affiches. 7657

Le Docteur EDMOND DE REYNIER

FAUBOURG DU CRÊT 2

est absent pour service militaire. 7647

Leçons d'anglais et d'allemand

M^{lle} PRIESTNALL sera chez elle lundi 17 septembre, jour où les cours recommenceront, place Purry 9. 7384

Docteur ETIENNE

ABSENT

POUR SERVICE MILITAIRE

M^{lle} HÉLÈNE DE RIBACOURT

professeur de piano

recommencera ses leçons le 1^{er} septembre
Faubourg de l'Hôpital 34. 7496c

LEÇONS DE PIANO

M^{lles} JUNOD, Industrie 7, ont recommencé leurs leçons. 7662c

rendait les bracelets garnis de diamants, sauvait de la faim les pauvres filles et arrachait les petits martyrs des mains sanglantes de Guépard-le-Rouge. C'était à n'y rien comprendre.

L'enfant tourna la tête du côté du chiffonnier, celui-ci releva à demi le visage, en posant un doigt sur ses lèvres.

— De quoi ? demanda la Perche en s'adressant à l'enfant, mossieu refuse de travailler ! mossieu dédaigne la belle ouvrage !

— Non pas ! répliqua Bec-d'Oiseau ; mais, si je vous rends service comme un homme, je veux être récompensé comme un homme et toucher une grosse part. A quand la fête ?

— Lors du grand bal. D'ici là, tu ne quitteras guère les abords de l'hôtel Montravers, et chaque soir, entre onze heures et minuit, tu viendras nous faire un rapport détaillé.

En ce moment la Roublarde parut sur le seuil.

— Je ne sais pourquoi, dit-elle, il me semble qu'il souffle un mauvais vent sur le cabaret du Crapaud-qui-Chante, ce soir ; si vous avez assez jaspiné, mes amours, allez prendre l'air du côté des buttes Chaumont et séparez-vous ; Bec-d'Oiseau reconduira cet ivrogne de père Falot. C'est incroyable comme il se dérange depuis quelques temps, ce vieux Sardanapale !

Césaire Niquel chancelait, Triolet lui prit le bras.

— Reconduis-moi, dit Césaire, jusqu'à

papa Camourdas, car vous avez des rentes, puisque vous vivez sans travailler, et que régulièrement votre bourse se trouve à sec tous les 25 du mois, tandis qu'elle s'emplit le 1^{er} de chaque mois suivant, je vous conseillerais de vous engager dans la troupe de Belleville, pour jouer les traîtres.

Bec-d'Oiseau laissa éclater un rire sonore, tandis que le père Falot soulevait la tête avec précaution et regardait Camourdas avec une fixité inquiétante pour celui-ci.

Camourdas ne vit point le geste de Falot, et ne l'entendit pas murmurer :

— Je me souviens ! je me souviens !

Cet incident ne laissa aucune trace ; sauf Camourdas, tous les convives burent jusqu'à l'ivresse et ce fut seulement quand Césaire Niquel fut hors d'état de se rendre un compte exact de ce à quoi il s'engageait, que la Perche, Triolet et Tête-de-Turc lui firent promettre de prendre une part active dans le drame dont M^{me} Montravers serait infailliblement la victime.

— Dis donc, le gosse, demanda Triolet, tu nous serviras d'éclaircur.

— Moi ? s'écria l'enfant.

Mais au moment où il allait sérieusement refuser de venir en aide aux voleurs, deux lèvres

TECHNICUM DU CANTON DE ZURICH, à WINTERTHOUR

Ecoles spéciales pour techniciens-architectes, mécaniciens-construc-teurs de machines, électriciens, mécaniciens pour les instruments de précision, chimistes, géomètres, pour les arts et métiers et le commerce. — Le semestre d'hiver commencera le 8 octobre. Les examens d'admission pour la deuxième classe de toutes les divisions et pour la première classe de l'école des architectes, auront lieu le 7 octobre. — Adresser les demandes de renseignements et d'admission à la Direction. (O. F. 5464)

LISTE DES ÉTRANGERS

GRAND HOTEL DE CHAUMONT

Don Pedro Garcia Y Jordan, Brésil.
M^{me} Pedro Garcia, famille et suite, Brésil.
M^{lle} Esther de Pury, Berne.
M. et M^{me} Joseph Lyon et suite, Lyon.
M^{me} Louise Pelitpierre, Paris.
M. et M^{me} Guéneau, Lyon.
Miss Dixon, Angleterre.
M. et M^{me} Félix Levy, Paris.
M^{me} Consul Georges Toel, Baden-Baden.
M^{lle} Ida Toel, Baden-Baden.
M^{lle} Maria Kamm, Baden-Baden.
M^{me} Lehmann et son fils, Londres.
M^{me} Viardot-Garcia et suite, Paris.
M. et M^{me} Ed. Duvernoy, famille et suite, Paris.
M^{me} Kahn, Paris.
M^{lle} Arnhold, Paris.
M. et M^{me} Chamerot, famille et suite, Paris.
M. Schmidt, Angleterre.
M. le comte de Gombault-Razac, Paris.
M. Lehmann, Londres.
M^{me} Marie Müller et suite, Stuttgart.
Fran Commerzienrath Gustave Stelin et famille, Stuttgart.
M. et M^{me} Gatzwiller, famille et suite, Bâle.
M^{me} Symonet et suite, Paris.
M^{me} de Tilt et famille, St-Petersbourg.
M. le Professeur-D^r Fehling, famille et suite, Halle a/S.
M^{lle} Maria Fehling, Halle a/S.
M^{lle} Anna Blankenhorn, Carlsruhe.
Baronne de Schilling, Carlsruhe.
M^{lle} de Noguéras et suite, Paris.
M^{me} Jeanmaire, Paris.
M^{lle} Jeanmaire, Paris.
M. Charles Duvernoy, Paris.
M. Lichtenberger, professeur à la Faculté des Lettres, Versailles-Paris.
M^{me} Lichtenberger et famille, Versailles.
M^{lle} Diehl, Strasbourg.
M. Kamm, Baden-Baden.
M. le Dr Hirschberg, Paris.
M^{me} Hirschberg, famille et suite, Paris.
Miss Clarke, Angleterre.
Miss Dana, Angleterre.
M. Henri Dourlent, Paris.
M. Antoine Villard, Paris. (7652)
M^{re} Timm, Angleterre.
M. le comte Delaborde, Paris.
M^{me} la comtesse Delaborde, Paris.
M. et M^{me} A. Duvernoy, famille et suite, Paris.
M. et M^{me} Marcel François, Paris.
M. le vicomte Delaborde, Paris.
M^{me} la vicomtesse Delaborde, famille et suite, Paris.
Miss Williamson, Angleterre.

D^r Ernest DE REYNIER,
rue du Bassin 14, est de retour. 7684c

M^{lle} CLARA DUBIED

recommencera ses leçons de piano et solfège, lundi 2 septembre. Avenue du 1^{er} Mars 12, au 1^{er} étage. 7687c

UNE FAMILLE

du canton de Zurich, à la campagne, revevrait en pension deux ou trois jeunes filles désirant apprendre la langue allemande et suivre les écoles et la conversation. — Bons soins, vie de famille. — Adresse : John Frey, Zollikon. 7632

PENSION de TEMPÉRANCE

tenue par M. M.-A. ELZINGRE 7680c
10, rue St-Maurice, 10, 1^{er} étage

Thé - Café - Chocolat - Rafraichissements
Diners depuis 60 centimes
CANTINES à EMPORTER

ma porte ! Et ne dis rien à ma femme ; ma femme, répéta-t-il d'une voix étouffée.

Tête-de-Turc et la Perche s'éloignèrent, en sifflant, les mains dans les poches.

Le père Falot trébuchait, s'accrochait aux meubles et chantait, en passant son bras sur l'épaule de Bec-d'Oiseau, cette belle phrase de Méhul, qu'il disait d'une voix chevrotante :

O toi, le seul appui d'un père,
Jamais, tu ne me quitteras...

Et sur la porte du cabaret, le joueur de zampogne étouffait les derniers sons de son instrument rustique, quand les six dernières pratiques de la Roublarde quittèrent le tapis-franc du Crapaud-qui-Chante.

Tant que le père Falot crut qu'il pouvait être aperçu par ses voisins de table, il continua sa marche en zig-zag ; lorsqu'il pensa qu'on l'avait perdu de vue, il se redressa subitement, prit la main de l'enfant et lui dit, d'une voix franche et pleine :

— Tu as confiance en moi, petit ?

— Certes ! répondit l'enfant.

— Tu as été surpris de voir que je te conseillais d'accepter les offres de Triolet et de sa bande ?

— Dame ! un peu.

— Tu le feras, cependant ; il faut que nous devenions leurs complices.

— Vous ne prévendrez donc pas Mme Montravers ?

— Non, répondit le père Falot.

NOUVELLES POLITIQUES

France

Le conseil général de l'Ain s'était ému de certains faits qui lui ont été signalés par M. Philippon, député, et qui dénoteraient que l'administration locale aurait toléré à l'école normale d'instituteurs de l'Ain une propagande protestante de nature à porter atteinte à la neutralité scolaire.

Le ministre de l'instruction publique informé, il y a quelques semaines, par M. Pochon, député du même département, avait aussitôt prescrit une enquête et donné les instructions les plus sévères pour assurer vis-à-vis de toutes les confessions religieuses le respect absolu de la neutralité.

Espagne

Une dépêche de la Havane annonce que les insurgés cubains auraient l'intention d'envoyer des émissaires en Espagne pour provoquer de l'agitation, afin d'empêcher l'envoi de renforts à Cuba. Le gouvernement espagnol a une confiance absolue dans l'armée, mais il prend toutefois des mesures pour parer à toute éventualité.

Serbie

L'Autriche-Hongrie ayant interdit l'importation des porcs de Serbie dans toute l'étendue de son territoire, la presse serbe estime que cette interdiction constitue une violation du traité de commerce. La commission vétérinaire demande des mesures de représailles. Les négociants de Belgrade adressent un appel à tous les négociants serbes pour les inviter à annuler toutes les commandes de marchandises qu'ils ont faites en Autriche-Hongrie, et insistent pour que des mesures soient prises pour fermer entièrement la frontière serbe aux produits austro-hongrois.

La décision prise par les négociants de Belgrade démontre clairement au gouvernement quelle ligne de conduite il doit adopter. Dans cette question, qui intéresse le pays tout entier, il n'y a qu'une opinion, c'est qu'il faut agir de la façon la plus énergique. La presse, même celle de l'opposition, est unanime à cet égard ; elle approuve la résolution des négociants de Belgrade et soutiendra le gouvernement dans tout ce qu'il fera en vue d'user de représailles vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie.

Chine

Les autorités chinoises ont de nouveau modifié leur attitude au sujet de l'enquête sur les massacres de Kucheng. D'après le Times, les consuls seraient admis à participer à cette enquête. D'après le World, six des meurtriers auraient été arrêtés et d'autres arrestations seraient imminentes.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— L'application de la loi de tempérance qui ordonne de fermer les cabarets le dimanche, dans certains Etats des Etats-Unis, a donné lieu, à Newhaven, à un incident amusant. Les cabaretiers en contravention ayant toujours des amis complaisants pour les avertir quand une descente de police est imminente, échappaient presque toujours à la surveillance de celle-ci. Les policiers de Newhaven ont imaginé une ingénieuse ruse pour pouvoir prendre en fraude les délinquants. Des agents ont pris place dans des voitures fermées et ont suivi un cortège funèbre sans éveiller les soupçons ; puis, quand les parents et les amis du défunt, suivant l'usage, se sont, à la sortie du cimetière, répandus dans les cabarets voisins, les agents les ont suivis sans être remarqués et ont pu arrêter quatre cabaretiers et une vingtaine de clients.

— C'est vrai ! dit Bec-d'Oiseau, Camourdas la bat quand il est ivre, et il s'enivre souvent, non pas avec les amis, mais tout seul, comme s'il redoutait de parler devant les autres, et de voir la vérité sortir de son verre. Moi, pour dédommager Bestiole des misères que lui cause Camourdas, je lui porte des fleurs, des livres dépareillés, que l'on me donne pour prix de quelques commissions ; j'ai passé des journées entières à lui lire des histoires, et quand je serai riche, bien riche, j'ai un grand projet que je mettrai à exécution.

— Peux-tu me le confier ?

— Je prendrai une voiture, car l'enfant ne peut presque pas marcher et je la mènerai au jardin d'acclimatation.

— Mais il ne faut pas être bien riche pour cela, dix francs suffiraient.

— Dix francs ! les aurais-je jamais à moi !

— Eh bien ! si tu ne les as pas, je te les prêterai. J'irai avec toi prendre la fille à Camourdas, et de ce jour elle comptera un ami de plus.

— Ah ! vous êtes bon ! s'écria Bec-d'Oiseau, la Bestiole vous aimera.

Le chiffonnier se trouvait en ce moment devant sa porte ; il fit entrer l'enfant, lui montra une pailasse dans un coin de son réduit et, tandis que Bec-d'Oiseau dormait à poings fermés, Aurillac se demandait avec persistance :

— Qui donc peut faire une rente à Camourdas ?

(A suivre.)

— L'enquête au sujet de l'attentat de la rue Laffitte, à Paris, n'a pas donné de résultats positifs. Une trentaine d'anarchistes et d'autres individus suspects ont été arrêtés, puis relâchés, aucun indice sérieux n'ayant été relevé contre eux. M. Lépine, préfet de police, a pris en mains la direction de l'enquête. Le baron Alphonse de Rothschild dit qu'il ne voit personne qu'il puisse désigner comme auteur probable de l'attentat. L'état de M. Jodkowitz continue à s'améliorer.

— On télégraphie de Carmaux aux Débats : « Une soixantaine d'ouvriers sont allés samedi se faire inscrire à la verrerie ; malheureusement cette manifestation n'aura aucune influence sur la reprise du travail, car tous appartiennent à la catégorie des ouvriers dits similaires qui sont en grève par force. Il y a aussi parmi eux quelques grands garçons et des gamins qui sont les auxiliaires des souffleurs ; or, parmi ces derniers, qui sont tous syndiqués, aucun n'osera enfreindre la défense du comité de la grève, et sans souffleurs il n'y a pas de travail. »

— Une dame suédoise raconte, dans un journal de son pays, une piquante anecdote sur le prince de Bismarck. Il y a cinquante-six ans, la dame en question, alors une toute jeune fille, partait pour Rome en compagnie d'une gouvernante. Elle devait s'arrêter à Berlin, où étudiait un jeune cousin qu'elle ne connaissait pas encore. « Quelques jours avant mon départ, écrit-elle, mon père adressa à notre cousin d'Allemagne une lettre où il le priait de me faire voir la capitale prussienne. J'arrivai à Berlin, où mon parent me fit le plus aimable accueil. C'était un grand jeune homme, avec une longue moustache et des yeux brillants. Pendant trois jours, il fut mon fidèle chaperon. Comme il ne savait pas un mot de suédois, nous nous entretenions en français. Je n'ai jamais eu cavalier plus agréable, et l'heure de la séparation sonna trop tôt, à mon gré. Au moment de le quitter : « Ma cousine, me dit-il, je dois vous faire un aveu : je ne suis pas votre cousin. Votre vrai cousin est en ce moment très occupé par une préparation d'examen, et il m'a prié de le remplacer. Mon vrai nom est Otto de Bismarck. » Les années passèrent et le prince de Bismarck devint chancelier impérial. L'héroïne de l'aventure que nous venons de conter eut un jour l'occasion de le revoir. Il la reconnut fort bien et lui dit : « C'est à notre rencontre que je dois d'avoir visité les musées de Berlin ; je n'y serais jamais arrivé sans vous. »

— Le choléra prend au Japon de sérieuses proportions ; la liste des localités infectées augmente de jour en jour. A Kyoto, où l'exposition attire des foules, les autorités ont été obligées de suspendre les grandes fêtes religieuses qu'on avait projetées. Kyoto, Osaka et Hiroshima sont les villes les plus gravement atteintes. Dans le nord, il n'y a que des cas isolés. La température est anormalement basse ; jamais, de mémoire d'homme, le thermomètre ne s'est conduit de la sorte. Pendant les dix dernières années, le maximum et le minimum ont été de 26 à 29 degrés et de 19 à 20 respectivement pour les dix premiers jours de juillet ; cette année, le maximum est de 18 degrés, le minimum de 15 1/2. C'est la période critique pour le riz. On craint beaucoup que la récolte ne soit mauvaise. En outre, la seconde récolte de cocons a presque absolument manqué.

— Le ministère de l'Agriculture de Hongrie publie la statistique du rendement des récoltes de froment et de seigle dans le monde entier. D'après cette statistique, la récolte en cours de plusieurs Etats est inférieure comme quantité et qualité à celle de l'année dernière. Tous les pays importateurs accusent collectivement un total d'importation de 114 millions de quintaux métriques. Les Etats exportateurs peuvent, déduction faite de leurs besoins intérieurs, exporter un total de 93 millions, c'est-à-dire qu'il y a un déficit de froment de 21 millions de quintaux métriques.

— Un cultivateur des environs de Sarrebourg (Alsace), qui était poursuivi par l'intendance militaire sous la prévention de diffamation, pour s'être plaint de ce que des employés subalternes des magasins exigeaient des pourboires pour recevoir les livraisons faites par les producteurs, a été acquitté, le tribunal ayant été convaincu, par une série de témoignages irrécusables, de l'exactitude de ces allégations.

— Ce n'est pas au Minnesota (Etats-Unis), qu'on se plaindra de la lenteur des procès en divorce, à en juger par la manière dont vient d'être expédiée une cause de cette nature à Spring-Valley, dans cet Etat.

Une dame Taylor, plaidant en divorce, s'était rendue au tribunal avec son avocat et ses témoins au jour marqué. Au moment où la cause allait être appelée, le juge reçut une dépêche le mandant d'urgence dans une ville voisine. Que faire ? On ne pouvait obliger la demanderesse à faire une seconde fois le voyage de Lacrosse, où elle est établie, et cependant le temps pressait, le train allait partir. Le juge eut une idée géniale : il invita tout le monde à le suivre, et voilà l'huissier, le greffier, M^{me} Taylor, son avocat et ses témoins qui montent dans le wagon avec le magistrat. Dès que le train se fut mis en marche, l'audience commença dans ce prétoire d'un nouveau genre, et quand, sept milles plus loin, l'express s'arrêta à la station de Wickoff, la cause était entendue et le juge renvoya à M^{me} Taylor un jugement en bon et due forme lui accordant le divorce.

— Le capitaine Smith, de la marine américaine, avait fait le pari de se rendre de Boston au pont des Invalides, à Paris, sans sortir de son canot. A son départ, il eut d'abord beau temps pendant une semaine, puis survint une tempête qui le jeta vers les îles Georgie, dans les eaux desquelles il rama à l'aventure pendant 38 jours. Le 14 juillet, aveuglé par la réflexion du soleil, pris de fièvre, incapable de faire un mouvement, il se laissa tomber au fond de son canot, attendant la mort. Ce fut dans cet état que le recueillit, après quatre jours, un schooner américain qui le reconduisit à New-York. Le capitaine resta huit jours à l'hôpital en proie au délire et à deux doigts de la mort. Aujourd'hui, il est en pleine voie de guérison, et, une fois rétabli, la première chose qu'il veut faire, c'est de reprendre son pari.

— Il y a quelques mois, un certain M. Gerald Brown partait de Coolgardie, près de Sydney, pour aller visiter, dans l'intérieur de l'Australie, des gisements aurifères. M. Brown vient de rentrer à Coolgardie, après une heureuse expédition. Entre autres détails curieux, il dit avoir rencontré, dans la région située à l'est du mont Shenton, une tribu d'indigènes de couleur presque blanche. L'un d'eux, un jeune garçon, a été ramené à Coolgardie par M. Brown. Sa peau est d'un ton cuivré très particulier ; en outre, les traits de son visage sont réguliers et révèlent l'intelligence : on devine une toute autre race que l' Australien autochtone, à la physionomie brutale et stupide. Ce type exceptionnel dérive sans doute d'un croisement de représentants de la race blanche avec les indigènes. On sait, en effet, que des navires hollandais vinrent échouer à diverses reprises pendant le dix-septième siècle sur les côtes d'Australie. C'est sans doute à ces audacieux marins que la tribu découverte par M. Brown est redevable de l'éclaircissement de son teint.

— Guillaume II vient d'instituer à sa cour une mode : on n'y sert plus le champagne qu'après avoir effeuillé dans la coupe des convives quelques pétales de violettes. Ainsi les Romains, au temps d'Horace, ne buvaient le cécube que parfumé de roses.

— Samedi matin, par ordre de la corporation de Bradford (Angleterre), 30 millions de gallons d'eau contenue dans les réservoirs de Chelton Dean ont été répandus, parce que l'on y avait découvert le cadavre décomposé d'un suicidé.

L'eau ainsi perdue représente une valeur de 26,000 francs.

LETTRE DE PARIS

Paris, 24 août 1895.

Une souscription intéressante. — Le Soudan à Paris. — L'expédition de Madagascar. — La légion étrangère.

Bien des gens ont souvent pensé qu'il pouvait y avoir des survivants de l'expédition du lieutenant-colonel Flatters, censément massacrée tout entière, il y a quatorze ans, par les Touaregs.

Maintes fois il est revenu en Europe des bruits d'après lesquels on signalait la présence d'Européens, de Français, soldats captifs, adoptés pour ainsi dire par les tribus du Désert, sans avoir pourtant quelque chance d'évasion.

On croit assez que le colonel Flatters (à la mémoire de qui l'on a érigé un monument au Parc de Montsouris) a dû succomber. Mais l'on parle d'une possibilité de survie de trois ou quatre de ses camarades.

On cite tel Français captif qui opère des guérisons étonnantes : ce serait le docteur de l'expédition. Tel autre qui édifie des constructions nouvelles au Soudan : ce serait un architecte connu. Tel autre, enfin, qui s'est rendu célèbre par sa bravoure indomptable et ses hauts faits d'armes en compagnie de ses nouveaux frères guerriers : si ce n'est Flatters même, on croit reconnaître en celui-ci le capitaine Masson, fameux par sa force et son intrépidité.

Là-dessus, ces bruits prenant quelque consistance, que fait M^{me} Séverine, cet écrivain de grand talent et de cœur plus grand encore ? Elle ouvre une souscription destinée à une exploration pacifique en vue de faire des recherches sérieuses et, cas échéant, de négocier le rachat ou l'échange des captifs.

Quel beau roman à la Jules Verne !

M^{me} Séverine n'est pas de ces froids calculateurs qui, à force de raisonner le pour et le contre, d'énumérer et de prévoir mille difficultés, finissent ordinairement par... l'abstention la plus parfaite et le cantonnement béat dans leur sage et surtout prudent égoïsme.

Elle croit qu'il y a quelque chose à faire ici ou là ? Elle s'y lance tête baissée, sans crainte des horions, ni du ridicule, ni de l'insuccès, — et elle réussit fort souvent là où les tant prudents échouent toujours.

Dès son premier appel, des milliers de francs lui sont venus — et bientôt on entendra parler de la chose. Honneur en tous cas à cette femme de cœur !

Si prévenus que soient presque toujours d'avance de ce qui se prépare chez nous les chefs des tribus et surtout les grandes sociétés religieuses et politiques qui sont maltresses dans ces régions, un résultat heureux de cette tentative est possible. Elle prouvera du moins que les Français d'aujourd'hui ne s'abandonnent pas les uns les autres, et il n'en peut résulter que du bien à tous égards.

C'est sous cette impression que je suis allée l'autre jour visiter la curieuse exposition vivante du « Soudan à Paris »,

qui est encore au Champ-de-Mars. On vit au milieu de ces hommes, femmes et enfants d'un pays si différent du nôtre. Mais il faudrait toute une lettre pour vous décrire cela. J'y reviendrai peut-être un autre jour.

Dans cet ordre d'idées et de faits, on se préoccupe fort de Madagascar. Des bruits fâcheux circulent, et l'on a des preuves nombreuses de graves négligences, dilapidations et désordres de toutes sortes : sans compter le fatal antagonisme entre la guerre et la marine, qui nous a déjà fait tant de mal dans les guerres de ce genre.

Il faut considérer comme heureuse cette mise à l'épreuve de notre organisation nouvelle — avant une guerre sérieuse. Du moins, l'attention est violemment attirée de ce côté, les abus sont signalés — et il faudra bien que les choses aillent mieux à l'avenir. Chacun sent que les destinées de la patrie s'y rattachent, — et aujourd'hui que chacun est soldat, tout le monde y met de l'intérêt. Et le cœur des mères, des sœurs, des fiancées, c'est une force avec laquelle il faut compter !

Malgré tout, nous avons la certitude que sous peu l'expédition sera menée à bonne fin et que le drapeau tricolore flottera sur les hauteurs de Tananarive... pour ne plus les quitter !

Quand on sait quels hommes vaillants nous représentent là-bas, on est plein d'une joyeuse confiance. Je tiens à citer, par exemple, le 40^{ème} bataillon de chasseurs (qui n'a pas encore renvoyé un seul homme en Europe). Savez-vous quel *match* héroïque et chevaleresque s'est établi entre lui et la légion étrangère ? C'est à qui arrivera le premier pour planter notre drapeau sur les positions ennemies !... Ils y arrivent souvent ensemble. Devant de tels hommes, les Malgaches n'ont qu'à céder et à faire appel aux faveurs, leur grand recours, du reste.

Cette légion étrangère est composée de hardis aventuriers venus de tous les points du monde. Toujours en avant et au danger, on ne les ménage guère. C'est un corps d'élite, au point de vue militaire.

Au point de vue moral, il y aurait sans doute pas mal à dire. Car le recrutement s'en fait d'une façon tout exceptionnelle. Outre les nombreux déserteurs allemands qui nous arrivent chaque jour de la frontière de l'Est, et beaucoup de jeunes Alsaciens qui ne peuvent accepter le fait accompli, la légion étrangère est le refuge d'une quantité de désespérés, de malheureux, d'aventuriers, de déclassés.

Pourvu que l'on remplisse les conditions voulues au point de vue physique, on y est admis sans contrôle et sans insouciance. On va se présenter à l'un des endroits fixes (Paris, Avricourt ou Nancy, Nice, Besançon), et l'on est incorporé, malgré l'âge, malgré le passé possible, que vous soyez Français ou natif de n'importe où, et sous le nom qu'il vous plaît de prendre.

Que d'existences étonnantes ! que de drames ! que de douleurs !

Il y a de tout dans ce corps singulier. On m'a raconté l'anecdote suivante, très authentique : Un soir d'escarmouche, en un pays perdu, il y avait quelques morts à enterrer. Selon la coutume, si fraternelle et touchante, le colonel remplit l'office de prêtre et prononça quelques mots sur la tombe commune, suivis de quelques prières liturgiques. Mais le digne officier n'était guère, là, à son affaire, et s'embrouilla fort. Ce que voyant, un simple soldat de la légion sortit des rangs et, avec une sûreté parfaite, accompagna la cérémonie religieuse, avec les paroles et selon les rites voulus.

— Sapristi ! — murmura dans sa moustache l'officier, qui savait quel était cet homme — mais il se trahit, le malheureux !

C'était un ancien évêque prévaricateur !...

Où, quels drames, quels passés, quelles souffrances ! Et quels cœurs parfois sous ces uniformes !

Rose Lotus.

NOUVELLES SUISSES

Berne, le 25 août 1895.

(De notre correspondant.)

Elections municipales. — Les Sociétés de tempérance de la Croix-Bleue.

Le Conseil municipal de Berne convoque les électeurs pour le 20 septembre prochain, à l'effet d'élire : 1^o le président du Conseil municipal, en remplacement de M. Ed. Müller, nommé conseiller fédéral ; 2^o un membre du Conseil municipal, en remplacement de M. F. Heller-Burgi, démissionnaire ; 3^o un membre du Conseil général, en remplacement de M. le juge Hæggi, aussi démissionnaire.

Les radicaux ne savent trop sur qui porter leur choix pour la présidence du Conseil municipal. On met d'ores et déjà en avant les noms de M. le colonel Feiss, chef d'arme de l'infanterie, et de M. Kistler, ancien pasteur, actuellement secrétaire d'Etat du canton de Berne. Les conservateurs, eux, ne sont pas embarrassés. Ils ont un candidat qui s'impose à leurs suffrages, M. l'avocat Wyss, élu conseiller national il n'y a pas longtemps. C'est un homme de valeur, assez populaire à Berne. En tout cas, la lutte sera vive, la victoire chaudement disputée.

Les Sociétés de tempérance suisses sont composées d'abstinents, tous pleins d'ardeur dans leur lutte contre l'alcoolisme et ne négligeant aucune occasion de faire de la propagande.

Il y a d'abord la Fédération des Sociétés de tempérance de la Croix-Bleue, qui compte actuellement 3,496 membres, dont 1,391 sont des sociétaires autrefois buveurs et aujourd'hui abstinents, et 1,488 abstinents depuis plus d'un an. Les sociétaires se mettent en rapport avec les alcoolisés et leur prêtent leur aide.

Ensuite, il y a trois Sociétés nouvelles d'abstinence, créées depuis deux à trois ans et déjà très vivaces. La Société internationale de Zurich contre l'usage des boissons alcooliques exige de chacun de ses membres l'abstinence totale et l'engagement de prévenir le président de la section, dans le cas où il viendrait à cesser d'être abstinent.

La seconde société, dont les membres sont abstinents pour toute la vie, sont désignés sous le nom de Bons-Templiers, et se donne pour mission de relever les buveurs, de combattre l'usage de l'alcool dans la société humaine par tous les moyens légaux, pour délivrer l'humanité du joug de l'esclavage ignoble de l'alcool qu'on veut défendre au nom d'une liberté mal comprise.

Enfin, la Société d'abstinence « Helvetia », des élèves des Gymnases et des Universités suisses, aura l'avantage de ranger de bonne heure, sous la bannière de la tempérance de jeunes adhérents qui, sans efforts, resteront plus tard abstinents, eux et leurs familles.

Les Sociétés de tempérance suisses n'avaient pas eu d'abord beaucoup de succès. Elles semblent vouloir entrer aujourd'hui dans une voie pratique, en s'appliquant à favoriser l'installation des cafés de tempérance, où l'on ne sert avec les aliments que du thé et du café... et du chocolat.

Militaire. — On nous communique l'ordre du jour que M. le colonel de Tschermann adresse à la 11^{ème} division, dont il est commandant. Le voici, en sa teneur aussi brève que digne.

« La 11^{ème} division est appelée aux manœuvres du 1^{er} corps d'armée du 27 août au 13 septembre.

Ainsi qu'il doit en être dans toute préparation à la guerre — seul but de nos exercices — nous aurons quelques semaines de dur travail.

La division montrera, une fois de plus, ce que des milices peuvent faire sous ce rapport.

Je ne parle pas de discipline. Elle existe toujours là où les cadres, officiers et sous-officiers donnent, en toute circonstance l'exemple de l'abnégation, de l'énergie et du tact. Ce sera le cas dans la division.

J'exige un ordre et une tranquillité absolus, soit dans les rangs, soit au repos. C'est la meilleure preuve que tout le monde est à sa place et a conscience de son devoir.

Quant à l'instruction, chaque gradé *à dû*, à l'avance, se préparer à remplir strictement ses fonctions et à assumer l'entière responsabilité qui lui incombe. Aucune excuse n'est donc admissible sous ce rapport.

La réputation d'hospitalité et de sympathie pour les troupes des contrées où on leur nous manœuvres est faite depuis longtemps. Nous aurons à cœur d'y correspondre par notre tenue irréprochable et notre soin d'éviter tout dégât, tout dérangement inutile, en particulier dans les locaux de cantonnement. Les ordres du jour feraient connaître les moindres infractions à cet égard.

Que chacun se rappelle ce qu'il doit à l'honneur de l'armée et la 11^{ème} division sera ce que le pays et nos chefs attendent d'elle.

(Le présent ordre sera communiqué aux troupes au premier appel principal et affiché dans les cantonnements du cours préparatoire.)

Employés des postes, télégraphes et douanes. — L'assemblée générale de l'Association suisse des employés des postes, des télégraphes et des douanes a choisi Bâle comme siège du comité central pour 1896. La prochaine assemblée de délégués aura lieu à Lausanne. Après une longue discussion, le projet de constitution d'une société d'assurance contre l'invalidité a été renvoyé pour étude au comité central.

Nationalisation des chemins de fer. — L'Union des syndicats agricoles de la Suisse orientale a approuvé la demande d'initiative pour la nationalisation des chemins de fer suisses et décidé de la soutenir.

De même, le comité central de l'Union du personnel des entreprises de transport a déclaré adhérer au projet du comité d'initiative au nom de l'Union et invité le comité d'initiative à commencer le plus tôt possible à rassembler les signatures. Il a exprimé en même temps le désir que, par l'intermédiaire d'une délégation, une entente intervienne entre la commission officielle et le comité d'initiative, en vue d'une action commune.

Géographie. — Les géographes suisses, réunis à Saint-Gall, ont fait une excursion, vendredi après midi, à Gais et au Gœbris. Le temps était radieux. Samedi matin a eu lieu la deuxième assemblée plénière, dans laquelle M. le Dr Frueh a fait une communication sur l'élaboration d'un manuel de géographie suisse. La commission nommée pour préparer le programme de ce manuel est composée de sept membres, dont deux Suisses romands, MM. les professeurs Forel et Rosier.

La réunion a ensuite entendu les travaux de MM. l'ingénieur Ilg (Souvenirs d'Ethiopie), A. de Claparède (Les Arabes en Algérie), le professeur Ströhlhlin (les monuments arabes en Andalousie), Zobrist (les consulats suisses).

La question des consulats a été renvoyée à l'unanimité au prochain Vorort de Genève. L'opinion générale s'est prononcée en faveur de l'opportunité de la réunion d'une assemblée générale extraordinaire de l'Association des sociétés suisses de géographie en 1896, à Genève, à l'occasion de l'Exposition.

Zurich. — Les socialistes allemands de Zurich ont résolu de répondre par une contre-manifestation à la fête anniversaire de Sedan que les sujets de Guillaume II comptent célébrer à Zurich le 2 septembre.

Huit sociétés féminines de Zurich ont adressé au Grand Conseil une nouvelle pétition relative à la révision de la loi sur les auberges. Elles demandent que le nombre maximum des débits de boissons soit fixé à un sur 150 habitants adultes et non pas à un sur 150 âmes de population effective, comme le propose la commission du Grand Conseil. Elles émettent aussi le vœu que le colportage soit interdit aux enfants dans les cafés, et que l'âge minimum des sommeliers soit fixé à vingt ans.

Lucerne. — La nouvelle Association des ouvriers de chemins de fer lucernois a adressé à la Compagnie du Central une pétition demandant que la Compagnie leur fournisse leurs habits de travail, qu'elle augmente leur salaire en adoptant le tarif minimum de 3 fr. 50 par jour et qu'elle réduise la durée de la journée de travail à dix heures et demie.

Uri. — Dimanche a eu lieu à Altdorf la répétition générale du « Festspiel. » Malgré la pluie, l'affluence a été considérable et l'impression générale a été excellente. Les groupes de guerriers et les groupes populaires surtout se sont parfaitement acquittés de leur tâche. Les quelques imperfections signalées pourront être facilement corrigées. Il y aura, en particulier, avantage à faire quelques coupures au dialogue entre la légende et l'histoire, qui est trop long. L'exécution de la cantate gagnerait également à plus de précision. La tâche imposée aux masses chorales est bien le maximum de ce qu'elles peuvent donner.

CHRONIQUE NEUCHATOISE

Votations. — Le Conseil d'Etat convoque les électeurs pour le 29 septembre à l'effet de voter sur l'arrêté fédéral du 26 mars 1895 concernant le monopole des allumettes. Les bureaux électoraux siègeront en permanence, le 29 septembre, de sept heures du matin à quatre heures du soir.

On saura gré dans le public au Conseil d'Etat d'avoir avancé d'une heure l'ouverture du scrutin.

Militaire. — M. le colonel Secretan a inspecté jeudi et vendredi la troisième école de recrues de la 11^{ème} division. L'école a été licenciée samedi.

Chaux-de-Fonds. — Samedi soir, dit le *National*, une ferme située au-dessus des Brenetets, sur la route du Doubs, a été la proie des flammes.

Le fermier, sa femme et leur fille étaient à la Chaux-de-Fonds lorsque l'incendie a éclaté. Il n'y avait à la maison que leur fils et deux jeunes enfants. Tout le mobilier, qui était assuré, est resté dans les flammes, à l'exception de deux matelas et d'un régulateur. Le fermier perd, en outre, une somme de 150 francs qu'il avait cachée sous le toit de l'immeuble.

On ignore la cause du sinistre, bien que quelques-uns prétendent qu'il est dû à une main criminelle.

Dimanche, au départ du train pour Bienne, à 4 h. 20 de l'après-midi, un grave accident a failli se produire à la gare de la Chaux-de-Fonds.

Le train était déjà en marche, lorsqu'un voyageur attardé voulut sauter sur le marchepied d'un des wagons, malgré la défense des employés de la gare qui ont cherché à le retenir. Ayant sans doute mal calculé son élan, il fut violemment repoussé et roula sur le bord de la voie.

L'imprudent échappa à une mort horrible ; il en fut quitte pour une peur bleue et... un procès-verbal.

CHRONIQUE LOCALE

La Directe. — Une subvention de 20,000 francs a été votée au Neuchâtel-Châtiers-Berne par l'assemblée communale de Châtiers, sous réserve de l'acceptation de certaines conditions.

Entrée aux manœuvres. — Grande affluence de militaires, ce matin, aux premiers trains partant dans la direction de l'ouest. C'étaient les soldats qui se rendaient au rassemblement et auxquels chacun souhaite de rapporter les meilleurs souvenirs.

Morte écrasée. — Un horrible accident s'est produit à la gare, hier soir, à 9 1/2 heures.

M^{lle} Sophie Kramer, âgée de 51 ans, qui avait au faubourg de l'Hôpital un commerce de mercerie avec sa sœur, attendait cette dernière, laquelle venait de descendre du train des Montagnes. Au lieu de rester sur le quai, elle voulut traverser la voie et fut atteinte par la machine d'un train de marchandises venu de Lausanne. Renversée, elle eut la tête écrasée et le pied droit coupé net ; la mort fut instantanée.

Un bien triste revoir pour sa sœur, dont la douleur ne trouvera qu'un faible allègement dans la sympathie générale.

Vagabonds. — La police a arrêté hier une famille composée du père, de la mère et de quatre enfants qui voyageaient en roulotte. La mendicité paraissait être leur principal gagne-pain. Tout ce monde a été reconduit ce matin aux Verrières, où la gendarmerie française les avait refoulés. Ils rentreront donc en France et y trouveront peut-être meilleur accueil, car ce sont des Russes.

Incendie. — On apercevait hier soir, de 8 1/2 environ à 10 heures, un feu de l'autre côté du lac, dans la direction de Chabrey. D'après la durée et l'intensité de cet incendie, il a dû y avoir plus d'une maison de brûlée.

CHOSSES ET AUTRES

Au Palais de Justice, dans la salle des Pas Perdus, un avocat se promène en gesticulant et parlant tout seul.

Passe l'avocat X... qui s'arrête et, le montrant à un confrère, s'écrie : — Ah ! ça ! ce pauvre Z... est donc fou ! Un avocat qui se parle à lui-même, c'est comme un confiseur qui mangerait sa marchandise.

Dans les vignes. — Avez-vous du raisin, cette année ? — Hum !... Bien peu... — Diable ! Alors... pas de vin ? — Oh ! le vin... ce sera une autre affaire !

Entendu dans une baraque de lutteurs, à la fête d'une commune française voisine de Genève :

— Comment que tu t'appelles, toi ? — Moi, c'est le « Rempart de Belleville ! » — Moi, mon vieux, j'ai un nom plus ronflant : je m'appelle le « Dividende de Panama. » — ?? — Parce qu'on ne me touche jamais !

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 26 août. Dans un article d'une grande violence, M. Aug. Weber, de Bienne, ex-président du Grand Conseil, est vivement attaqué, dans la *Berner Tagwacht*, à propos de son attitude à la fête fédérale de lutte. Comme militaire et homme politique, M. Weber tiendra sans doute à réfuter les graves accusations dont il est l'objet.

Thoune, 26 août. La villa Bel-Air a été incendiée cette nuit.

Saint-Maurice, 26 août. Le tribunal militaire de la 1^{re} division a condamné la recrue Boley pour avoir déserté (Boley avait manqué le dernier train et c'est par crainte de punition qu'il avait déserté !) à deux mois de prison ; en outre, le caporal Saugy, à deux ans de prison pour avoir souffleté son sergent-major ; puis le soldat Lehmann, à 18 mois de prison pour refus d'obéissance aux supérieurs.

Eglisan, 26 août. Depuis ce matin, six maisons sont en flammes à Rafz, six autres sont en danger.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA Feuille d'avis)

Londres, 27 août. On télégraphie de Berlin au *Standard* que le Japon a l'intention de construire deux nouveaux ports militaires à Omimoto et dans la baie de Yeiko, dans l'archipel de Liou-Kiou.

Londres, 27 août. Une dépêche de Vienne au *Standard* signale sept décès cholériques à Tarnopol (Galicie).

Rome, 27 août. Le pape a accepté de servir d'arbitre dans le conflit pour la délimitation de frontières entre les républiques d'Haïti et de Saint-Domingue.

Rio-Janeiro, 27 août. Les conditions du traité de paix avec les insurgés du Rio-Grande sont mal accueillies par les partisans du gouverneur Castilho.

Monsieur et Madame Alfred Dardel-Weber, Madame Quinche-Dardel, Madame veuve Fritz Weber, Monsieur et Madame Ernest Dardel-Isos et leurs enfants, Mademoiselle Louisa Dardel, à Colombier, Monsieur Albert Dardel, en Australie, Monsieur et Madame Fritz Weber-Schenker et leur enfant, Mesdemoiselles Anna et Maria Quinche, les familles Dardel, Prisy, Perret, Treyvaud et Wenker, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher fils, petit-fils, neveu et parent,

Jean-Frédéric-Alfred DARDEL, que Dieu a retiré à Lui, à l'âge de deux mois.

Neuchâtel, le 24 août 1895.

L'Eternel l'a ôté, que le nom de l'Eternel soit béni !

Job I, 21. L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mardi 27 courant, à 5 heures. 7648 Domicile mortuaire : Grand'rue 4.

Madame Adèle Racine et son fils Gaston, Monsieur et Madame Borel-Racine et leurs enfants, à Soleure, Monsieur Gaston Racine, à la Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Aimé Sunier, Monsieur et Madame Carnermann-Sunier et leurs enfants, à Bienne, Monsieur et Madame Sunier-Musi et leur enfant, à Moutier, Monsieur et Madame Léon Sunier et leurs enfants, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la mort de leur cher et regretté époux, père, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, cousin et parent,

Monsieur EUGÈNE RACINE, que Dieu a retiré à Lui samedi matin, à l'âge de 36 ans, après une longue et pénible maladie.

Neuchâtel, le 26 août 1895.

Maintenant, Seigneur, tu laisses ton serviteur s'en aller en paix, selon ta parole. Car mes yeux ont vu ton salut.

Luc II, 29-30.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mardi 27 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire : Plan 4. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 7645

Messieurs les membres de la **Société fraternelle de secours mutuels**, de Neuchâtel, sont priés d'assister au convoi funèbre de leur collègue,

Monsieur Eugène RACINE, qui aura lieu aujourd'hui mardi, à 1 heure. Domicile mortuaire : Plan 4. 7700

LE COMITÉ.

Les membres de la **Société des Carabiniers de Neuchâtel** sont informés du décès de leur collègue,

Monsieur Eugène RACINE, et priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu aujourd'hui mardi, à 1 heure. Domicile mortuaire : Plan 4. 7682

LE COMITÉ.

Les membres de la **Musique des Carabiniers du landsturm** sont informés du décès de leur collègue et ami,

Monsieur Eugène RACINE, et priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu aujourd'hui mardi, à 1 heure. Domicile mortuaire : Plan 4. 7692

LE COMITÉ.

Messieurs les membres de la **Musique Militaire** sont convoqués, en grande tenue, par devoir, aujourd'hui mardi, à midi précis, au local, pour assister à l'ensevelissement de leur regretté collègue,

Monsieur Eugène RACINE, Domicile mortuaire : Plan 4. 7699

LE COMITÉ.

Madame Rosa Brunner-Hämmerli et ses enfants, Alfred, Olga, Gustave et Alice, Madame veuve Brunner, Madame et Monsieur Jacob Marti-Brunner, Monsieur Adolphe Brunner, Monsieur et Madame Robert Brunner-Versel, à Dombresson, Monsieur Rodolphe Hämmerli et son fils, à Tschugg, Madame veuve Schaffner-Brunner et famille, à St-Blaise, Madame veuve Schwarzbrenner, à Neuchâtel, ainsi que les familles Brunner, Brauen, Gerber et Bichsel-Wyss ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur ALFRED BRUNNER, boulanger,

leur bien-aimé époux, père, fils, frère, beau-fils, beau-frère, neveu, oncle et cousin, qu'il a plu à Dieu de retirer à Lui aujourd'hui, à 9 h. du matin, dans sa 36^{ème} année, après une longue et pénible maladie.

Neuchâtel, le 25 août 1895.

Je ne vous laisserai point orphelins, je viendrai à vous.

Jean XIV, 18.

L'ensevelissement aura lieu mardi 27 courant, à 3 h. après midi.

Domicile mortuaire : Orangerie 2. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 7646c

MM. les membres du **Syndicat des Boulangers** sont priés d'assister, le mardi 27 août, à 3 heures, au convoi funèbre de

Monsieur BRUNNER, leur collègue et ami. Domicile mortuaire : Orangerie 2. 7681

LE COMITÉ.

Monsieur et Madame Wilhelm Buhler-Straub, Madame veuve Melchior Fuchs et sa famille, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère fille, petite fille et nièce,

MARGUERITE-HÉLÈNE, que Dieu a retiré à Lui, après une longue et douloureuse maladie, à l'âge de 9 mois.

Neuchâtel, le 26 août 1895.

L'Eternel l'a ôté, que le nom de l'Eternel soit béni. 7683c

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mercredi 28 courant, à 1 heure.

Domicile mortuaire : Industrie n° 13.

L'imprimerie de la Feuille d'avis livre en 2 heures les lettres de faire-part.

Banque Cantonale Neuchâteloise 6058

Nous sommes vendeurs de : Oblig. 3/4 % Etat de Neuchâtel 1894, à 102. — etint.

Nous sommes acheteurs de : 4 % Suisse Occidentale 1878, titres remboursables le 1^{er} octobre prochain, à fr. 505. — moins escompte 3 %.

Imprimerie H. WOLFRATH & C^{ie}